

Les Informations Mensuelles
paraissent 11 fois par an.

Editeur Cisme

10 rue de la Rosière - 75015 Paris
Tél : 01 53 95 38 51
Fax : 01 53 95 38 48
Site : www.cisme.org
Email : info@cisme.org
ISSN : 2104-5208

Responsable de la publication
Martial BRUN

Rédaction

Martial BRUN
Julie DECOTTIGNIES
Sébastien DUPERY
Françoise JACQUET
Corinne LETHEUX
Anne-Sophie LOICQ
Constance PASCRAU
Virginie PERINETTI
Béata TEKIELSKA
Robert TINEL
Hervé TURPIN

Assistantes

Agnès DEMIRDJIAN
Patricia MARSEGLIA

Maquettiste

Elodie CAYOL



Négociations collectives

La négociation portant sur les salaires pour 2015 a été ouverte

Comme indiqué dans le numéro précédent des informations mensuelles, la négociation portant sur les salaires pour 2015 a été ouverte dans un contexte d'inflation quasi nulle, et avec un SMIC qui progresse de 0,8 % au 1^{er} janvier 2015.

➤ **Evolution de l'inflation selon l'INSEE**

On indiquera que selon l'indice INSEE n° 641194 portant sur l'ensemble des ménages en métropole et dans les DOM (ensemble hors tabac), l'inflation est nulle sur l'année 2014. Elle était de 0,64 % en 2013.

Pour 2015, selon la note de conjoncture de l'INSEE publiée en décembre 2014, "l'inflation d'ensemble serait quasi nulle d'ici mi-2015".

Pour le 2^{ème} semestre, l'INSEE ne fait pas d'estimation.

➤ **Augmentation du SMIC de 0,8 % au 1^{er} janvier 2015**

Le SMIC a été revalorisé de 0,8 % au 1^{er} janvier 2015 par le décret n° 2014-1569 du 22 décembre 2014.

Cette revalorisation tient compte des éléments suivants :

- l'inflation mesurée pour les ménages du premier quintile (soit les 20 % des ménages les moins aisés) – Indice INSEE n° 1651588 ;
- la moitié du gain du pouvoir d'achat du salaire horaire moyen des ouvriers et des employés.

La revalorisation de 0,8 % se décompose ainsi comme suit :

- 0,23 % d'inflation (de novembre 2014 à novembre 2013) ;
- 0,57 % de gain du pouvoir d'achat (3^{ème} trimestre 2014/ 3^{ème} trimestre 2013).

Si, au niveau de la branche, aucune tendance n'a pu être encore dégagée pour la négociation à venir sur les salaires, ces éléments de contexte seront évoqués dans les discussions.

On soulignera ici qu'au 1^{er} janvier 2015, la rémunération minimale annuelle garantie de la classe 1 prévue par la Convention collective nationale des SSTI se situe largement au-dessus du SMIC (+ 11,7 % en comparant le SMIC annuel et cette rémunération minimale annuelle garantie actuelle). ■



Parution

LE DÉFI DES MALADIES INFECTIEUSES

Philippe CRAMER

Demain, comment les maladies infectieuses seront-elles soignées ? Quelles sont les avancées thérapeutiques dans ce domaine ?

Y aura-t-il un vaccin contre le sida ? Contre la fièvre hémorragique Ebola ? Contre le paludisme ? En aura-t-on fini avec les hépatites virales, l'ulcère de l'estomac, la tuberculose ? Où en est-on dans le traitement et dans la prévention des maladies infectieuses ?

Pour répondre à toutes ces questions, le Docteur Philippe Cramer a demandé à 51 des plus éminents spécialistes français et européens des maladies infectieuses de nous décrire, de façon abordable par tous, aussi bien les découvertes et les inventions essentielles dans ce domaine que les avancées médicales.

Editions **DOC/S**
www.editions-docis.com

